



Programme de mentorat de l'IPIC 2023-2024

Le programme de mentorat de l'IPIC jumelle tout membre de l'IPIC à la recherche de mentorat avec un praticien d'expérience afin de favoriser le développement de carrière et faciliter l'intégration dans la communauté de la propriété intellectuelle. Le programme vise à promouvoir le transfert de connaissances et à encourager les mentorés à élargir leurs réseaux, approfondir leurs compétences et gérer les relations avec les clients.

Directives et engagement

Responsabilités du mentoré

- définir leurs objectifs en participant au programme
- communiquer leurs attentes au mentor (un agent en formation ne doit pas solliciter une formation)
- respecter les engagements de temps du mentor.
- indiquer aux organisateurs s'il y a des problèmes avec le jumelage mentor/mentoré.

Responsabilités du mentor

- maintenir une communication active avec le mentoré selon une fréquence prédéfinie.
- partager leurs connaissances et ressources pratiques relatifs au développement de carrière.
- faciliter des occasions de réseautage lorsque possible.
- porter des conseils en gestion de la pratique, si indiqué.

Durée du programme

La durée du mentorat sera de douze mois.

Jumelage

Le mentor et le mentoré seront jumelés sur la base du profil de pratique et/ou les besoins spécifiés. Afin d'atteindre le jumelage souhaité, la proximité géographique n'est pas un facteur déterminant absolu.

Communications

Le mentor et le mentoré planifieront de tenir une rencontre mensuelle d'une heure, en personne ou par vidéo, au minimum.

Confidentialité

Le mentor et le mentoré respecteront la confidentialité de chacun.

Conflits

En présence d'un conflit professionnel ou personnel, un nouveau jumelage peut être demandé.

Responsabilité

Le mentor et le mentoré dégageront l'IPIC de toute responsabilité pour toute réclamation découlant de la facilitation de la relation mentor-mentoré par l'IPIC.

Cessation

Si le mentor ou le mentoré estime que le mentorat n'est pas avantageux, celui-ci peut prendre fin.